

La journée du 10 août 1792

« Les coups non interrompus du tocsin, les mouvements du peuple, les têtes coupées et promenées au bout des piques, tout l'appareil de la guerre frappait les uns de terreur et ranimait le courage des autres.

Vers les six heures du matin, Louis XVI descendit dans les cours pour haranguer les grenadiers qui le portèrent en triomphe jusque dans son appartement en criant : *Vive le roi !* Mais les meilleurs eurent soin de désertir à l'approche du peuple. On distribua des écus neufs aux Suisses, après les avoir enivrés et Louis reçut leur serment *de fidélité et de résister jusqu'à extinction*. Les chevaliers du poignard et tous les aristocrates de Paris, cantonnés dans l'immense galerie du Louvre, étaient postés aux croisées et vis-à-vis des meurtrières pratiquées dans les trous d'échafaudage.

On avait fait poser la veille une barrière de très grosses poutres un peu derrière les portes des cours, que l'on tenait fermées. Un assez grand nombre de citoyens s'étant présentés pour entrer, des officiers suisses leur demandèrent ce qu'ils voulaient. - *Nous voulons entrer*. - *Vous ne pouvez entrer*, répliquèrent-ils, *que vous ne promettiez de crier : Vive le roi ! Nous vous donnerons même des sabres*.

Déjà les colonnes de l'armée insurgente paraissaient sur le Carrousel, lorsque Louis XVI, sa famille et plusieurs personnes de sa cour, se rendirent à l'Assemblée nationale à travers d'épaisses haies de Suisses, de contre-révolutionnaires et aux acclamations de : *Vive le roi ! je suis venu ici*, dit en entrant le perfide Louis, pour *éviter un grand crime*. Le lâche ! Tandis que le peuple ne demandait que sa déchéance, tandis qu'il a fallu la connaissance claire et précise de tous les crimes de ce dernier tyran des Français pour faire détester le système monarchique, comme il l'est aujourd'hui !... Il est vrai que les hommes éclairés, que le peuple avait revêtus de sa confiance, voulaient l'établissement de la République et l'avaient provoqué depuis la Révolution, mais enfin la multitude ne voulait pas dans ce moment faire justice de sa personne, ou ne voulait toucher qu'à ses fonctions et détruire l'abus atroce qu'il en faisait.

Il y avait beaucoup de monde autour de l'Assemblée nationale et, par un raffinement de politique, on y répandait le bruit que la déchéance venait d'être prononcée. On entendit un coup de canon. Un battement de mains universel se fit entendre. *C'est, disait-on, en réjouissance du décret qui vient d'être rendu, que le canon tire*. Malheureux ! quelle était votre erreur ! La vue d'un blessé la fit bientôt cesser. Partout des cris affreux frappaient les airs : *Nous sommes trahis ! Aux armes ! Les Suisses massacrent les citoyens*, etc.

Et, à dix heures du matin, presque tout Paris se trouvait aux environs du château. Les Marseillais, suivis du bataillon des Cordeliers, demandent qu'on leur ouvre les portes du château. Elles s'ouvrent. Les Suisses les accueillent du haut des croisées, ils placent leurs chapeaux au bout de leurs armes en criant : *Vive la nation !* Ils jettent des cartouches en signe d'amitié. On s'avance encore. Tout à coup il part de droite, de gauche et d'en avant un feu précipité. Deux canons, chargés à mitraille et masqués, tirent au même instant. Le feu partant de tous côtés, des casernes des Suisses, de fenêtre du château, des combles, des soupiraux, de serrées des ennemis, du haut de tous les bâtiments environnants. On tirait en même temps sur le peuple des cours, de celui du jardin et du côté de la ville. Tout le pavillon de Flore, la grande galerie, enfin toute la surface du château n'offrait qu'un nuage épais formé par un feu roulant et non interrompu.

Ces décharges terribles couchèrent à terre près de quatre cents patriotes ; mais bientôt on se rallie. La gendarmerie à cheval se range du côté du peuple ; elle donne avec intrépidité sur les Suisses, incendie leurs casernes et vingt-cinq cavaliers sont tués. Les piquiers des faubourgs, mêlés, aux fédéralistes du Finistère, bravant le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, avancent sur l'armée royale, l'enfoncent et la poussent jusque dans le château. Alors la résistance devient terrible ; le grand escalier est opiniâtrement défendu, mais l'attaque est si violente que bientôt la résistance est inutile. La mort et le carnage ouvrent un passage aux insurgents - ils entrent...

Le carnage est horrible. Toutes les cours sont jonchées de cadavres, le vestibule, l'escalier, la chapelle, tous les appartements ne présentèrent bientôt qu'une vaste boucherie de tronçons de membres coupés et palpitants, d'entrailles fumantes, de cheveux, d'armes brisées, de meubles, de glaces, de tapisseries en pièces et répandus dans des mares de sang humain. Les casernes des Suisses, incendiées, ajoutaient par d'épais flocons de fumée à toute l'horreur de ce spectacle. Le jardin rempli de sang et de morts offrait un autre point de vue aussi effrayant. Les fossés du Pont-Tournant comblés de cadavres et de mourants, enfin le château des Tuileries et ses environs présentèrent ce jour-là l'image épouvantable de la destruction des êtres au moment des grandes révolutions de la nature.

Tous les regards, tous les pas se tournèrent bientôt de ce côté. Les effets de l'incendie indiquaient à la curiosité son but principal. On ne pouvait pénétrer au château qu'en traversant une fournaise et en marchant sur des corps remuant encore. Et on y entra et on y tua sans miséricorde les monstres qui s'y tenaient cachés dans les caves, les greniers ou les grands meubles. Rien n'était plus horrible que le spectacle que présentaient ces lieux ; et cependant on fixait tout cela sans horreur, en pensant à ceux qui venaient de l'habiter.

Au milieu de ce désordre, on vit les plus beaux traits de désintéressement et de générosité ; on vit des hommes trempés de sang sauver la vie à des vieillards et des enfants suisses. D'autres couverts de haillons porter sans les ouvrir, sur le bureau de l'Assemblée nationale, des bourses pleines de jetons d'or et d'argent, de pleines boîtes et de pleins chapeaux de louis, de pierres précieuses et autres objets de prix. On immolait sans pitié tout individu qui s'était approprié la moindre chose, sur le lieu même du vol.

Chaque combattant après cette chaude expédition, s'en retournait dans ses foyers portant au bout de ses armes des lambeaux d'habits de Suisses, de ceux des porte-livree, des morceaux de drap brodé en fleurs de lys d'or, des livres à moitié brûlés, des bouteilles vides, etc. Les rues de Paris offraient à l'observateur un spectacle neuf, mêlé d'horreur et de beauté. Tous les travaux interrompus, les blessés portés avec respect, par leurs frères, les femmes ramenant leurs époux en les accablant de caresses, les enfants essuyant le visage suant ensanglanté de leur père, chacun s'empressant de donner des secours à ceux qui en avaient besoin ; enfin les plus doux élans de la fraternité, de l'amitié succédant au grand orage qui venait d'éclater reposaient doucement l'imagination qui venait d'être si violemment affectée.

Je ne dois pas passer sous silence un trait qui déchire l'âme. Les fédérés du Finistère étaient vêtus de rouge, comme les Suisses. Deux d'entre eux avaient fait des prodiges de valeur ; un citoyen les aperçoit au fond de la mêlée, il les prend pour des ennemis, les couche en joue et les tue. Les cris des patriotes tirent ce citoyen de son erreur. *Dieux ! s'écrie-t-il, en courant à eux, j'ai tué deux de mes frères ! Deux héros !* Il se jette sur les deux, les couvre de ses baisers, on ne peut plus l'en arracher ; il suit ces respectables restes jusqu'aux voitures qui enlevaient les morts. La nature fait un effort violent chez lui, il tremble de tous ses membres, sa raison s'aliène, il pousse des cris affreux ; on le conduit à sa demeure et deux jours après il expire de douleur.

Voyons maintenant ce qui se passait à l'Assemblée nationale. Le spectacle qu'elle offrait ce jour-là est digne de remarque. On la verra au-dessous de sa mission, lâche et pusillanime au commencement de sa séance du matin, puis tout à coup et sans degré de transition s'élever au sublime du courage et à la hauteur républicaine.

On s'occupait de l'abolition graduelle de la traite des nègres lorsque le ministre de la justice (de Joly) vint s'apitoyer sur le sort du roi et de sa famille et que l'unique moyen de salut pour ses maîtres était de leur envoyer une députation du Corps législatif. Un officier municipal vient ensuite annoncer que le roi, la reine, sa famille, ses ministres et les administrateurs du département demandent à se présenter à l'Assemblée nationale, et ... l'Assemblée nomme une députation pour aller au-devant de toute cette odieuse race !!! Louis le Faux en entrant s'exprime ainsi : *« je suis venu ici pour éviter un grand crime et je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu de vous, Messieurs. »* Le président répond : *« Vous pouvez, Sire. compter sur la fermeté de l'Assemblée nationale. Ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées. »* Grotius et Puffendorff n'auraient pas dicté une autre réponse. Quoi pour promettre assistance à un tyran et, pour éviter les reproches des citoyens, parler des droits du peuple quand leur maintien exigeait l'arrêt de mort contre toute cette horde de brigands immondes ! Quel disparate ! Quelle finesse étudiée d'ans cette réponse ! L'histoire impartiale doit en faire justice, ainsi que de la proclamation que fit l'Assemblée immédiatement après cette scène et par laquelle elle mettait *les propriétés et les personnes sous la sauvegarde du Peuple de Paris*. Injure grossière, insulte gratuite faite à un peuple usant de sa souveraineté, faisant justice du crime et de la tyrannie sans permettre que la moindre atteinte fût portée aux propriétés sous peine de mort. Mandataires du peuple, vous qui vous croyiez ses régents, il fallait sortir de votre enceinte : vous auriez vu des hommes plus grands que vous et dignes d'être représentés par d'autres que ceux qui osèrent lui faire l'humiliante proclamation dont je parle ici. Quant à moi, pour ma portion de souveraineté, je vote le mépris éternel à l'ignorant effronté qui le premier a fait cette proposition.

Tout à coup on entend une décharge de mousqueterie. Le canon tonne ensuite. L'agitation, le trouble s'emparent de l'Assemblée, des spectateurs ; un membre (et celui-là n'avait sûrement pas voté la proclamation) rappelle avec énergie à l'Assemblée qu'elle est à son poste.

Le calme revenait, une députation de la section des Thermes de Julien entre, elle rappelle la pétition du maire au nom de la Commune pour la déchéance du chef du pouvoir exécutif (déjà on ne lui

donnait plus le nom abhorré de roi). *Osez*, disent les députés, *osez jurer que vous sauverez la patrie, et la patrie est sauvée*. La mousqueterie et la canonnade redoublent, les balles frappent dans les vitres de la salle. Tous les députés se lèvent ensemble et crient en élevant les mains : *Nous jurons de sauver la patrie*. Alors l'Assemblée fut grande, alors elle fut digne du peuple qu'elle représentait. Puisse-t-elle ne plus descendre ni diminuer d'énergie!

Un des membres de l'Assemblée fait ensuite la proposition que chaque député monte à la tribune et jure de *maintenir la liberté. l'égalité et de mourir à son poste*. Une foule de citoyens, couverts de sueur, de sang et de poussière, entrent ensuite et déposent à la barre une grande quantité de lettres, de papiers, d'effets précieux, d'or et de bijoux trouvés au château. Tous ces citoyens portaient l'honorable costume de l'indigence et ils foulaient l'or aux pieds. On en vit refuser fièrement quelques pièces d'or que voulurent leur donner le président. Un d'entre eux ajouta ces paroles dignes de passer à la postérité : *Nous n'avons pas de poche pour les mettre, mais nous savons où placer la liberté*.

Une députation de la nouvelle Commune de Paris précédée de trois bannières où étaient les mots - *Patrie, Liberté, Égalité*, vient demander la déchéance du roi Alors Vergniaud monte à la tribune et insulte encore au peuple et à ses représentants dans le discours suivant :

« *Je viens, dit-il, ait nom de ...* »

Après ces décrets adoptés et lus par Vergniaud avec le ton de la douleur, l'Assemblée rendit les suivants :

Décret de l'Assemblée nationale qui déclare, etc.

Cette séance, d'abord déclarée permanente, fut suspendue à trois heures et demie du matin et reprise à sept heures.

Pendant ce temps, Louis XVI, comme un être dégradé, accoutumé au crime, buvait et mangeait comme à l'ordinaire. On vit des députés assez vils pour s'approcher de la loge grillée dans laquelle étaient les monstres, faire courbettes et y baiser la main impure d'Antoinette ces hommes lâches, et infâmes, ne reçurent pas sur le champ la punition qu'ils méritaient »

Pierre Gaspard Chaumette.